

Quelle est la différence en bibliothèque, entre un fonds, une collection et une sous collection ?



Réponse apportée le 11/26/2012, révisée le 26/09/2017

Nous vous conseillons de consulter le [Dictionnaire encyclopédique du livre](#).

FONDS

3) Emploi courant, non technique : Ensemble des documents rassemblés dans une bibliothèque

Voici les sens bibliothéconomiques

1) Ensemble des documents d'une bibliothèque caractérisés par par leur provenance commune

2) Ensemble des documents d'une bibliothèque relevant d'un mode traitement particulier

COLLECTION

1) Ensemble des documents rassemblés dans une bibliothèque (aussi une discothèque, une filmothèque, une médiathèque, une vidéothèque etc...)

Spécialement. Ensemble de documents apparentés par une caractéristique de forme ou de contenu. (ex : une collection d'estampes...) Vol. 1 page 567

Pour compléter notre réponse, nous vous conseillons de consulter en ligne les définitions du [Guide pratique du catalogueur](#) de la Bibliothèque Nationale de France

Extrait :

1 – Qu'est-ce qu'une collection ?

Le terme « collection » est utilisé pour désigner à la fois un fonds de documents, d'archives ou d'objets et un mode de publication. Dans ce dernier cas, il peut avoir des acceptions différentes selon que l'on adopte le point de vue du bibliothécaire ou de l'éditeur.

1.1 – Définition

Une **collection** est une « publication en série regroupant sous un même titre des documents ayant chacun son titre particulier. Chaque document distinct peut être numéroté ou non. Les documents faisant partie d'une collection peuvent être des monographies ou des ressources continues ». Les documents composant la collection peuvent être de type différent et/ou sur différents supports.

Une collection peut être divisée en sections ou comprendre des sous-collections.

3 – Collection comportant des sous-collections

3.1 – Définition d'une *sous-collection*

Une sous-collection se présente comme une partie d'une collection (dite alors collection principale).

Donc, une sous-collection est un sous-ensemble, numéroté ou non, d'une collection principale. Une collection comportant des sous-collections a une existence autonome. La sous-collection peut avoir ou non un titre dépendant de celui de la collection principale.

Egalement, le [glossaire professionnel CRFCB](#) (Coopération des

centres régionaux de formations aux carrières de bibliothèques)

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information